

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique

**Deuxième Conférence des directeurs des pêches de la
CPS**

(Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 23-27 Juillet 2001)

Document d'information 8

Original : Anglais

SPC Library

05995
Bibliothèque CPS

**Demande d'informations complémentaires sur les besoins
de formation en aquaculture des États et territoires**

Tim Pickering
Chargé de cours en aquaculture
Programme d'études océanographiques
Université du Pacifique Sud
Nouméa (Nouvelle-Calédonie)





UNIVERSITY OF THE SOUTH PACIFIC

Marine Studies Programme

P. O. Box 1168, Suva (Fidji)

TÉLÉCOPIE: (679) 301490

TÉLÉPHONE: (679) 212883

Demande d'informations complémentaires sur les besoins de formation en aquaculture des États et territoires

Tim Pickering

Chargé de cours en aquaculture

Programme d'études océanographiques

1. Dans la première annonce de réunion de la deuxième Conférence des directeurs des services des pêches de la CPS, les représentants officiels ont été invités à fournir, dans leur exposé national, une description détaillée du secteur aquacole de leur État ou territoire respectif :

“Bilan de l'aquaculture – Au moment où la CPS s'engage dans le domaine de l'aquaculture, il serait utile de dresser un bilan de l'aquaculture, en faisant notamment état des espèces élevées, des entreprises (privées, publiques ou communautaires) existantes, des documents d'orientations en vigueur, de l'expertise disponible au niveau local, des besoins de formation exprimés dans les secteurs public et privé, et de tout chiffre disponible quant à la production, aux surfaces de bassins et au commerce.”

2. Outre ces informations générales relatives à l'aquaculture, la CPS et l'USP souhaiteraient obtenir des informations plus spécifiques sur les besoins de formation des États et territoires. Les représentants sont invités à se référer à la liste qui figure à la page suivante.

L'aquaculture et le secteur public

1. Combien de personnes votre gouvernement a-t-il affecté au secteur de l'aquaculture ?
2. Quel est leur domaine de responsabilité ? (par exemple, recherche, administration, gestion de projets, octroi de licences, etc.)
3. Quels sont les qualifications ou niveaux de formation des titulaires de ces postes ?
4. Quel est le nombre de personnes que vous souhaiteriez voir suivre un cours de perfectionnement en aquaculture au cours des cinq prochaines années ?
5. Quel niveau de qualifications ou de formation souhaiteriez-vous qu'elles obtiennent (par exemple, combien de personnes devraient, à votre avis, obtenir une licence, un DEUG ou un diplôme équivalent; combien devraient suivre une formation interne de courte durée ou effectuer un stage en détachement; etc.) ?
6. Quels sont, pour vous, les domaines de formation prioritaires ?
7. Sur quel volet de l'aquaculture votre service se concentre-t-il actuellement (par exemple, la recherche et le développement, la réglementation, l'octroi de licences, les études d'impact sur l'environnement, la vulgarisation, etc) ?
8. Quelles sont les activités que vous envisagez de développer dans l'avenir ?

L'aquaculture et le secteur privé

1. Combien d'entreprises privées se consacrent actuellement à l'aquaculture ? (Veuillez en dresser la liste par espèce. Outre les entreprises commerciales, vous pouvez mentionner les initiatives communautaires et vivrières)
2. Combien de projets de création d'entreprise sont actuellement en cours de finalisation ?
3. Combien de personnes emploient ces entreprises ?
4. Le niveau de formation actuel est-il satisfaisant ? Dans le cas contraire, quels sont les domaines d'action prioritaires ?

Capacités de formation existantes

1. Votre État ou territoire dispose-t-il actuellement de capacités de formation ? (Veuillez dresser la liste des instituts de formation et indiquer les qualifications proposées)
2. De quelles possibilités de formation à l'étranger votre État ou territoire a-t-il déjà tiré partie ?
3. Pouvez-vous vous prononcer sur la pertinence des formations proposées actuellement ?